



ORGANISATION : ASSOCIATION DES AMIS DU PARC DE CHARTREUSE

Présentation

L'association des Amis du Parc de Chartreuse organise le dimanche 29 avril 2012 une randonnée pédestre sur la commune de St Béron.

Circuit

Le départ et l'arrivée ont lieu à la salle des fêtes de St Béron (73). Cet itinéraire emprunte des sentiers pédestres et des routes communales

Pour plus de précisions, un plan du circuit est joint à ce règlement.

Un plan est remis à chaque participant au départ et les parcours sont fléchés.

De plus, les bénévoles présents le long du circuit pourront également fournir des indications.

CETTE ANIMATION EST UNE BALADE, ELLE NE FAIT DONC PAS L'OBJET D'UN CLASSEMENT A L'ARRIVEE ET N'EST PAS CHRONOMETREE.

Public

Cette activité est limitée à 200 participants maximum et elle est déconseillée à des personnes dont la forme physique ne permet pas de réaliser les distances indiquées sur un circuit vallonné. L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique.

LES MINEURS DEVRONT ETRE ACCOMPAGNES D'UN PARENT QUI EN EST ENTIEREMENT RESPONSABLE.

L'attention du responsable de l'enfant est attirée sur le fait que celui-ci doit être relativement bon marcheur.

Horaires

Les inscriptions ont lieu de 9h00 à 10h00 et les premiers départs s'effectuent dès 9h30. Le retour de l'ensemble des participants est prévu pour 17h00.

Sécurité

Chaque participant doit se conformer au code de la route, aux arrêtés préfectoraux et municipaux. Il doit être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle et sera responsable des accidents dont il sera l'auteur.

Sur une feuille de route, remise à chaque participant, le numéro de téléphone indispensable en cas d'accident ou d'incident est indiqué.

Chaque participant doit lire et contresigner son accord au règlement.